

■ **Remala SA**, à Genève, gestion et administration de restaurants, etc (FOSC du 11.12.2001, p. 9735). La procuration de Aguidi Abdelaziz est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Jelassi Halima, d'Erlenbach Im Simmental, à Genève.
Journal no 9983 du 25.09.2002
(00666284 / CH-660.1.107.996-2)